

## RECTIFICATIFS

**Rectificatif à la directive 2005/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2005 modifiant la directive 2000/14/CE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux émissions sonores dans l'environnement des matériels destinés à être utilisés à l'extérieur des bâtiments**

*(«Journal officiel de l'Union européenne» L 344 du 27 décembre 2005)*

Page 45, article 1<sup>er</sup>, point 1, dans le tableau, sous «Groupes électrogènes de soudage et de puissance», deuxième colonne, troisième ligne:

au lieu de: « $10 > P_{cl}$ »,

lire: « $P_{cl} > 10$ ».

---